

# COVID-19: Opportunités offertes aux gouvernements africains grâce aux Partenariats Publics-Privés

La pandémie du COVID-19 est avant tout une crise de santé publique, mais elle a également des effets sociaux et économiques cataclysmiques, obligeant les gouvernements à prendre rapidement des mesures pour riposter à la menace, tout en gérant efficacement les ressources publiques essentielles. Les partenariats publics-privés (PPP) offrent aux gouvernements la possibilité de tirer parti de l'expérience et des ressources financières du secteur privé pour combler les lacunes en termes d'infrastructures. Les paragraphes suivants présentent quatre secteurs pour lesquels les PPP peuvent apporter des solutions efficaces aux gouvernements, à l'issue de la crise COVID-19.

## *Opportunités offertes par les PPP*



**Les PPP dans le secteur agricole:** L'une des retombées de la pandémie du COVID-19 est le confinement des pays, lequel se caractérise par des frontières closes et des activités commerciales restreintes. Cette situation a non seulement provoqué des pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs clés des économies africaines, mais également des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Les gouvernements peuvent recourir aux PPP pour collaborer efficacement avec le secteur privé afin de renforcer leurs chaînes d'approvisionnement et ainsi réduire les risques de crise alimentaire dans leur pays.



**Les PPP dans le secteur de la santé:** La participation du secteur privé peut aider les gouvernements à améliorer leur système de santé afin de répondre aux besoins fondamentaux de leurs citoyens et de faire face à toute menace qui pourrait planer à l'avenir sur la santé publique. Les PPP dans le secteur de la santé peuvent faciliter le déploiement de nouvelles infrastructures et de nouveaux équipements de soins de santé ou la modernisation de ceux-ci, ainsi que la mise au point de nouvelles technologies médicales pour lutter contre les maladies.



**Les PPP, connectivité et Internet:** La nécessité de respecter la distanciation sociale a entraîné une utilisation accrue d'Internet pour communiquer, se former et travailler. Les PPP offrent aux gouvernements la possibilité de collaborer avec les acteurs du secteur privé pour améliorer l'accès à Internet dans leur pays, grâce à des projets de câbles sous-marins, ainsi que pour développer et améliorer les réseaux à bande large et les infrastructures de réseaux à fibre optique.



**Les PPP dans le secteur de l'eau et de l'assainissement:** Dans les pays où l'accès à l'eau potable est limité, il peut ne pas être possible de mettre en œuvre convenablement le premier geste barrière permettant de lutter contre le COVID-19, à savoir le lavage des mains. L'on peut recourir aux PPP pour améliorer l'accès des pays à l'eau potable et à des services d'assainissement adéquats, ce qui permettra de restreindre la capacité des virus pandémiques, tels que le COVID-19, à se propager au même rythme qu'actuellement.

### *Les PPP en perspective*

En raison de la nature complexe et de la diversité des PPP entre les différents secteurs et pays, il est nécessaire d'effectuer une analyse approfondie de toutes les considérations pertinentes, au cas par cas, avant de s'engager dans un PPP. S'ils peuvent constituer un outil utile pour tirer parti des initiatives et de l'expertise du secteur privé, ainsi que de sa capacité à mobiliser des capitaux, il est important de garder à l'esprit que les PPP peuvent également avoir de lourdes conséquences fiscales et financières pour les gouvernements lorsqu'ils ne sont pas correctement structurés ou négociés. La décision de choisir un montage PPP par rapport aux autres options pour développer des infrastructures doit être mûrement réfléchi et étayé par des études et des données techniques adéquates. Des paramètres clés tels que la sélection du partenaire privé, la négociation des documents contractuels reflétant une répartition équilibrée des risques et l'impact des passifs éventuels doivent être bien pris en compte. Il est absolument essentiel de prendre le temps nécessaire pour étudier l'ensemble de ces paramètres afin de parvenir à un projet PPP bien préparé et minutieusement négocié. Il est donc primordial que les gouvernements bénéficient de conseils juridiques et transactionnels de la part d'experts et ce, tout au long des phases de développement d'un projet PPP, afin de garantir une protection adéquate de l'intérêt général.

L'ALSF possède une vaste expérience en matière d'appui aux gouvernements africains dans la négociation de projets PPP. Si les gouvernements souhaitent développer de tels projets d'infrastructure sous forme de PPP, l'ALSF peut leur fournir une assistance par le biais de services de conseil à toutes les étapes du processus de PPP, de la phase de passation de marché à celle de la gestion post-contractuelle.

Pour plus d'informations sur le travail de l'ALSF, veuillez visiter notre site Internet, [www.aflsf.org](http://www.aflsf.org). Pour toute question concernant ce secteur et / ou pour soumettre une requête formelle d'assistance, veuillez contacter : [alsf@afdb.org](mailto:alsf@afdb.org).



Avis de non-responsabilité : La Facilité africaine de soutien juridique ne saurait être tenue responsable des erreurs ou d'une quelconque conséquence découlant de l'utilisation des informations contenues dans la présente publication. Les désignations figurant dans la présente publication ne suggèrent, ni n'impliquent aucune opinion de la part de la Facilité africaine de soutien juridique concernant le statut juridique de tout pays ou territoire, ou la délimitation de ses frontières. Tous droits réservés. Le présent document peut être librement cité ou reproduit, en partie ou en totalité, à condition d'en mentionner la source.